



COMMUNIQUÉ

FRANCE JE TE VINE !

L'AACC lance un appel à la créativité pour servir la France

Paris, le 19 mars 2014 - L'Association des Agences-Conseils en Communication souhaite offrir à la France sa plus belle déclaration et inaugure un site pour déclamer cet amour : www.aaccpourlafrance.fr ! F-R-A-N-C-E, 6 lettres, 6 secondes, c'est le principe et c'est aussi simple que ça. Ce projet original invite tous les créatifs professionnels ou amateurs à réaliser des films à l'aide de l'application VINE pour traduire leur vision de la France. Une prise de parole collective pour mettre la créativité au service de la France !

De nombreuses agences membres de l'AACC se mobilisent pour montrer l'exemple et Yahoo, qui se donne pour mission d'inspirer et divertir le quotidien de chacun, s'appuiera sur ce brief pour sélectionner le team qui représentera la France à la Young Lions Cyber Competition à Cannes. Enfin dès aujourd'hui, le grand public est invité à prendre part à cet élan. Poésie, humour, clichés, déclaration d'amour... Tout est permis et tout le monde est appelé à participer à cette initiative, pour en faire une réussite en termes de créativité, de diversité, de modernité et surtout agir pour la France !

LES AGENCES MEMBRES DE L'AACC OUVERT LA VOIE

ACTION D'ECLAT, AUSTRALIE, CARE FRANCE, FCB, FREETOUGH, GROUPE361, HEREZIE, INNOCEAN, JWT, SENNSE, SIDIÈSE... ces grands noms de la création française se prêtent au jeu et posent autant de regards sur la France. Parce que cette action collective est avant tout fondée sur l'envie de démontrer que la créativité a un rôle fondamental à jouer pour notre pays ; un rôle que les métiers de la communication incarnent, qui dépasse la dimension économique et les déclarations d'intentions. Elle vise à ce que le secteur de la communication soit considéré pour ce qu'il produit, pour sa contribution au quotidien de tous.

L'AACC ET YAHOO SÉLECTIONNENT LE TEAM FRANÇAIS FINALISTE DES CYBER YOUNG LIONS À CANNES

Vous aimez la France ? Un brief tout trouvé pour de jeunes créatifs web - âgés de moins de 28 ans et en poste en agence - désireux de représenter la France dans la très prisée catégorie des Cyber Lions à Cannes. Yahoo, dont la philosophie est de promouvoir et encourager l'innovation et la créativité, a souhaité s'associer à cette initiative. Si VINE est le terrain d'expression quotidien de ces jeunes créatifs, à eux d'en repousser les limites pour séduire un jury de professionnels et de représentants de Yahoo qui seront chargés de choisir le team qui défendra la France à Cannes. Inscription avant le 7 avril sur <http://www.younglionscyber.aacc.fr/> !

ET MAINTENANT L'APPEL AU PUBLIC : #francejetevine

Valoriser la France, l'objectif est commun mais à chacun sa liberté de ton, sa façon de le traiter car il s'agit aussi par cette action de démontrer la richesse des points de vue, d'explorer toutes les facettes que compte notre pays. Le public est donc invité à partager à son tour. Chaque film créé sur VINE devra être partagé par un simple tweet qui mentionnera ce hashtag commun : **#francejetevine** ! Il alimentera automatiquement le social wall du site dédié qui jouera tous ces VINE.

"Nous avons choisi par cette prise de parole collective de soutenir plus qu'une cause, un sujet d'intérêt général qui nous concerne tous : LA FRANCE. Agir lorsqu'elle n'a jamais eu autant besoin d'un élan de générosité, agir pour le rayonnement de la "Frenchtech", agir pour apporter un soutien créatif à la "marque France" à naître. Pour nous, c'est mettre la force des agences en commun pour inspirer et défendre notre métier ; mener une action publique de valorisation de la communication et de la création publicitaire et enfin impliquer les futurs grands noms de la création digitale pour valoriser la France ! Pas de dotation pour susciter l'adhésion, nous partons du postulat qu'un acte créatif relève du geste civique ; les agences et jeunes créatifs auront donné envie au public de prendre part au projet, place désormais à la viralité !" indique Vincent Leclabart, Président de l'AACC.

A propos de l'AACC

Créée en 1972, l'Association des Agences-Conseils en Communication (AACC), est un syndicat professionnel régi par la loi du 21 mars 1884. Représentant plus de 80 % de la profession, l'AACC regroupe 200 entreprises qui emploient aujourd'hui près de 10 000 salariés. L'AACC est aussi une fédération de métiers organisée en 9 délégations qui couvrent l'ensemble des disciplines de la profession : publicité, customer marketing, communication interactive, communication corporate, communication santé, production, communication éditoriale, communication événementielle et Outre-Mer. L'adhésion à l'AACC astreint, entre autres obligations, au respect de règles professionnelles strictes qui font la valeur du label AACC. www.aacc.fr

Contacts Presse :

VAE SOLIS CORPORATE | Isabelle Mas | 01 53 92 80 13 | isabelle.mas@vae-solis.com

YAHOO FRANCE | Catherine Reichert | 01 70 91 31 01 | reichert@yahoo-inc.com

AACC | Charles-F Tauzi | 01 47 42 27 06 | ctauzi@aacc.fr